



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 103699

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la répartition des « emplois-tremplins » dans la région Ile-de-France. En effet, cette région a souhaité créer ce type d'emplois aidés, spécifiquement régionaux, à l'intention, notamment, des associations et des clubs sportifs des collectivités de la région parisienne. Il semblerait que la répartition de ces « emplois-tremplins » soit quelque peu disparate et ait pu manquer de transparence. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la répartition de ces contrats au regard de la ville de rattachement des clubs et associations bénéficiaires.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103699

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9481